

ARRÊTÉ DE COMPOSITION DU JURY - JUIN 2026

N° DES-BTSBIOAC-2026-06-006

Fixant la composition des jurys de délibération du brevet de technicien supérieur
spécialité Bioanalyses en laboratoire de contrôle
session 2026

La directrice du service interacadémique des examens et concours,

Vu les articles D. 222-4 et suivants du code de l'éducation portant création du Service interacadémique des examens et concours des Académies de Paris, Créteil et Versailles et définissant les attributions de sa directrice ;

Vu les articles D. 643-1 et suivants du code de l'éducation relatifs au règlement général du brevet de technicien supérieur ;

Vu l'arrêté du 4 juin 2013 portant définition et fixant les conditions de délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bioanalyses en laboratoire de contrôle ;

ARRÊTE :

Article 1 : Sont nommés président et membres du jury pour la délivrance du brevet de technicien supérieur spécialité Bioanalyses en laboratoire de contrôle :

Président : Madame Delphine QUANTIN, inspecteur d'académie – inspecteur pédagogique régional ;

Enseignant-chercheur : Madame Christie AROULANDA ;

Enseignants : Mesdames Nadjat AZAN, Valerie BOSQ, Valerie CAIUS, Carine JOUDIYOU Messieurs Loup FIEF, Martial HERVY,

Professionnels : Mesdames Odile JUILLE, Françoise LATOURRE, Myriam THEREAU Messieurs André LE TEXIER, Jean-Luis LECRIVAIN, Jeremy TROUART

Article 2 : La secrétaire générale du service interacadémique des examens et concours est chargée de l'exécution du présent arrêté.

Fait à Arcueil, le 25 juin 2026

Aurore COLLET

